

# A Neuchâtel : les jeunes filles ne sont pas des citoyennes

Autor(en): **Dubois, Nicole / Bosserdet, Lili**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 585

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264013>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Travaillons à bien penser, c'est le principe de la morale.

PASCAL.

<p><b>DIRECTION ET RÉDACTION</b> M<sup>me</sup> Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p><b>ADMINISTRATION</b> M<sup>me</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p><b>Organe officiel</b> des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b> SUISSE..... Fr. 6.- ÉTRANGER . . . 8.- Le numéro . . . 0.25</p> <p><b>ANNONCES</b> 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p> <p>Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) relatifs pour le semestre de l'année en cours.</p>
--	--	--

## Notre pain quotidien

Le „Plan Wahlen“

On a beau le répéter, une foule de gens l'ignorent encore — ou font comme s'ils l'ignoraient: depuis l'été dernier, nos importations de denrées alimentaires sont complètement bloquées. Ce qui explique la prudence dans l'attribution des denrées lors de chaque rationnement mensuel; et ce qui explique aussi la nécessité d'une extension de la surface cultivée de notre pays, afin de faciliter les mesures de ravitaillement par un accroissement de notre production de céréales, de pommes de terre, de légumes variés, sans oublier les betteraves à sucre et les plantes oléagineuses. En juillet 1940, la surface totale cultivée était de 212.500 hectares; en octobre 1940, la Confédération a demandé aux cantons d'augmenter de 13.000 hectares les terrains cultivables, et tout récemment, on vient d'envisager le défrichement supplémentaire de plus de 50.000 hectares encore. Ce qui revient à dire qu'en 1941, donc en une seule année de culture, l'augmentation sera de 30 %, soit le double de la surface précédemment défrichée en six ans, de 1934 à 1940. Ces chiffres doivent être connus pour que soit réalisé dans toute son ampleur l'effort qui s'impose.

Et cependant, cette augmentation n'est qu'un minimum comparée aux besoins alimentaires du pays, et ne vise nullement à remplacer les produits d'importation, dont l'importance reste considérable, et que l'on continuera à chercher à obtenir malgré les difficultés sans nom que l'on rencontre dans cette tâche. Il serait donc tout à fait inexact de considérer ce nouvel effort de production comme un acheminement vers l'autarcie tant vantée par d'autres régimes. Ainsi que le disait fort bien le directeur de notre alimentation de guerre, M. Käppeli, dans une conférence faite en 1938 déjà à la Société suisse des agriculteurs, « notre pays, pauvre en ressources naturelles, mais de population dense, est orienté économiquement vers l'industrie, et devra par conséquent, et même en temps de guerre, s'efforcer de maintenir à leur ni-

veau ses relations commerciales avec le marché mondial ». Il ne s'agit donc pas pour nous de nous passer complètement de la production d'autres pays, mais d'intensifier la nôtre pour certaines denrées alimentaires de première nécessité. Et c'est ici qu'intervient le « plan Wahlen ».

M. F. Wahlen est chef de section à l'Office de guerre pour l'alimentation, et en même temps directeur de l'établissement d'essais agricoles d'Oerlikon. Des calculs auxquels lui et ses collaborateurs se sont livrés, il ressort que, pour ravitailler notre population de 4,2 millions d'habitants, en rations réduites de temps de guerre (ration moyenne par personne et par jour de 250 grammes de pain contenant 10 % de farine de pommes de terre, ration de sucre équivalent au 50 % de la consommation en temps de paix, etc.), il faudrait doubler la surface de nos cultures. Son plan prévoit non seulement l'extension des terrains cultivés, mais aussi des économies notoires dans la consommation de la viande, économies compensées par une augmentation de la consommation de légumes, de pommes de terre, et de pain. Ce que, somme toute, a fait le Danemark, durant l'autre guerre, quand sur l'avis d'un hygiéniste, doublé d'un économiste, le gouvernement a considérablement réduit le troupeau porcin, l'une des richesses du pays jusqu'alors, (à cause des exportations de lard pour *bacon* en Angleterre), mais qui l'appauvriissait en pomme de terre, du fait de l'énorme consommation qu'en faisaient les porcs, et dont des quantités considérables se sont trouvées ainsi disponibles pour une alimentation humaine plus rationnelle. C'est ce que M. Wahlen demande aussi, et pour les mêmes motifs, de même qu'une réduction d'environ 20 % du troupeau bovin. Le chiffre ainsi obtenu correspondant au fourrage que nous pouvons produire pour nourrir ce bétail, et avoir ainsi des produits laitiers en suffisance, mais sans cultiver pour de l'herbage des surfaces dont la production en légumes ou en betteraves à sucre serait plus propice à nos besoins... Et ainsi de suite.

(La fin en 2<sup>me</sup> page.) E. Gd.

## A Neuchâtel

Les jeunes filles ne sont pas des citoyennes

...Tel est du moins l'avis de la majorité des membres du Conseil Général de cette ville. Car alors que, partout à notre connaissance ont été célébrées ces « fêtes civiques » destinées en marquant spécialement la majorité des jeunes citoyens des deux sexes à les intéresser à la chose publique, à Bienne comme à Berne ou à Zurich, les jeunes filles ayant atteint leur vingtième année ont été conviées comme les jeunes gens à participer à cette cérémonie — à Neuchâtel on prétend les en tenir à l'écart. Le motif ? C'est que la question du suffrage communal n'étant pas encore réglée dans le canton, il ne convient pas au Conseil Général d'innover en cette matière ! Comme si les femmes possédant dans d'autres cantons davantage qu'à Neuchâtel un atome de droits communaux ou politiques !

Ce que voyant, un groupe de jeunes étudiantes, qui atteindront leur majorité en 1941, ont adressé au Conseil Général la lettre suivante:

Monsieur le Président,  
La jeunesse de notre ville a appris avec un vif intérêt que les autorités locales avaient l'intention

de fêter, le premier mars, l'entrée dans la vie civique des jeunes Neuchâtelois.

Nous venons vous demander si les jeunes filles ne pourraient être conviées, elles aussi, à cette manifestation patriotique. Nous sommes prêtes à répondre à l'appel du pays et à accomplir les tâches qu'il nous confiera; plusieurs d'entre nous, avant leur majorité déjà, ont accompli les longues périodes de mobilisation. C'est pourquoi nous osons espérer que le Conseil Général comprendra notre désir d'entrer aussi dans la vie civique et qu'il invitera les jeunes filles à participer à cette manifestation du 1<sup>er</sup> mars.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Au nom d'un groupe de jeunes filles de la Ville de Neuchâtel:

(signé) Nicole DuBois.  
Lili BOSSERDET.

Cette démarche n'a malheureusement pas convaincu ces messieurs qui, par 23 voix contre 5, ont repoussé la proposition formulée par M. Max Niedermann (libéral) d'associer les jeunes filles à la manifestation projetée. Mais, nous écrit-on, cette décision n'est pourtant pas encore définitive, et va passer encore devant le Conseil Communal, où l'on espère trouver plus de sympathie et de compréhension pour un geste si naturel et déjà expérimenté dans d'autres villes suisses.

## Un peu de statistique avant la votation du 9 mars

(Initiative Reval)

Nous empruntons à notre confrère d'Aarau, *Die Frau in Leben und Arbeit*, la statistique suivante des sommes dépensées en moyenne en une année dans notre pays pour ce que certains considèrent comme quelques-uns des besoins les plus essentiels de la vie :

Instruction et éducation	230 millions de francs
Pain	250 »
Lait	370 »
Prévoyance sociale	100 »
Alcool (mais serait-ce un besoin essentiel de la vie ? !)	635 »

Voilà qui est significatif, et qui ne peut que nous engager toutes à obtenir qu'autour de nous, l'on vote NON.

## AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés, anciens et nouveaux, comme à tous ceux qui reçoivent notre journal à l'essai, qu'en réglant le montant de l'abonnement pour 1941 (6 frs) à notre compte de chèques postaux N° 1.943, ils s'évitent des frais supplémentaires de remboursement postal bien inutiles dans les temps actuels. Le moment approchant où les remboursements pour abonnements non encore payés seront déposés à la poste, nous ne pouvons qu'engager chacun à faire diligence en utilisant le bulletin vert de compte de chèques.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.



## Les femmes et les livres

Les mariages manqués de Belle de Tuyl (M<sup>me</sup> de Charrière)<sup>1</sup>

Curieux titre n'est-il pas vrai ? histoire plus étonnante encore. Et ce titre cependant n'est pas tout à fait nouveau, puisqu'en 1845 déjà, *l'Album de la Suisse romande* publiait sous la plume de E. H. Gaullier un article intitulé: *Les Mariages de Mlle de Tuyl*. Et le premier biographe de M<sup>me</sup> de Charrière, Ch. Berthoud, disait que « l'histoire de ses projets de mariage serait amusante comme un roman ». C'est précisément cette histoire qui nous est révélée au jourd'hui, par les lettres de Constant d'Hermenches à Belle de Tuyl, publiées par la Baronne Constant de Rebecque et M<sup>me</sup> Dorette Berthoud.

C'est toujours une aubaine que la mise au jour de pareils documents, et tous ceux qui ont fait jadis leurs délices de la lecture du livre de Philippe Godet, *Madame de Char-*

rière et ses amis, seront heureux de reprendre contact avec Belle de Zuylen et de voir se préciser son portrait au cours de cette correspondance.

Situons les deux principaux personnages. Agnès Isabelle de Tuyl est née le 20 octobre 1740 au château de Zuylen, près d'Utrecht, d'où son nom de Belle de Zuylen. De famille noble, élevée dans un milieu protocolaire, la jeune fille, qui est pleine d'ardeur et de vie, ne tarde pas à s'ennuyer dans son château romantique, elle étouffe dans une atmosphère trop austère et conventionnelle, et pense que seul le mariage pourra la tirer de là. En attendant, elle étudie les langues, l'algèbre, la musique. Elle admire Plutarque, lit les lettres de Cicéron dans l'original, mais surtout elle écrit. A vingt ans elle a déjà publié *Le Noble*, sorte de pamphlet sur la société, qui ne manqua pas d'éveiller la curiosité et fit scandale en Hollande.

« On m'a beaucoup demandé si j'avais écrit *Le Noble*, j'ai dit non aux uns et oui aux autres, je veux que se soit toujours un soupçon dans le public, mais point une certitude.

Par un hasard inexplicable, cette jeune fille élevée en Hollande écrit le français comme si elle était née à Versailles.

Les prétendants de Belle seront nombreux, mais insaisissables; ses amoureux le seront surtout à distance, dans l'espace et dans le temps. Le dernier en date est Ph. Godet, qui commence son livre en disant: « Voici 20 ans que j'aime M<sup>me</sup> de Charrière ! Si mon

livre ne devait avoir d'autre lecteur que moi, encore l'aurais-je écrit pour le plaisir de l'écrire ».

En quoi donc réside le charme exercé par Belle de Zuylen ? Si M<sup>me</sup> Récamier charmait par sa beauté, M<sup>me</sup> de Staël par sa parole, on peut bien dire que Belle triomphe par ses lettres. Voilà pourquoi ce charme peut opérer encore. Ses amoureux n'ont jamais pu se mettre d'accord pour nous faire savoir si Belle de Tuyl était jolie. Sainte-Beuve dit qu'elle l'était « médiocrement » et c'est sans doute lui qui a raison. En 1766, La Tour fait à Zuylen le portrait de Belle. Le grand artiste ne cache pas la difficulté qu'il éprouve à rendre la vie intense de son étonnant modèle. Il déchire sa première esquisse, mais alors quel chef-d'œuvre que le pastel qu'il nous a laissé ! Nous pourrions aller l'admirer au Musée de Genève quand les frimas seront passés.

David-Louis, baron de Constant Rebecque, seigneur d'Hermenches, nous est montré comme le type accompli du gentilhomme-soldat de son époque. C'est dans l'hiver de 1760 que Belle de Tuyl recontra M. d'Hermenches à La Haye, où il tenait garnison avec son régiment. Ebouissante de fraîcheur dans sa robe de bal, elle s'approche du brillant officier et lui dit: « Monsieur, vous ne dansez pas ? » Aussitôt il lui offrit le bras pour le menuet.

Ainsi débuta une amitié amoureuse qui devait durer bien des années et qui fut surtout un roman épistolaire. Constant d'Hermenches, qui avait une vie fort aventureuse et une répu-

lation de libertin, bien méritée, ne pouvait se mettre sur le rang des prétendants à la main de Belle. Il a 40 ans, il est blessé de guerre et porte sur son front coururé un bandeau noir. Mais surtout il est marié, il a deux enfants déjà grands, et pour son malheur une épouse quelque part en Suisse, qui joue il est éprouvé un rôle effacé. Tout cela ne l'empêche pas de s'intéresser vivement à Agnès, et il a l'idée de lui proposer pour mari son ami, le marquis de Bellegarde, militaire comme lui, gentilhomme savoyard de bonne noblesse et qui ne serait pas fâché d'avoir la dot de Belle.

L'obstacle à ce mariage, c'est la religion. Bellegarde est catholique et Belle veut rester protestante, il faudrait obtenir une dispense du pape; il y a aussi la question des enfants dont on parle beaucoup, sans oublier la dot. C'est d'Hermenches qui doit mener ces difficiles négociations, mais en réalité c'est Belle qui rédige les lettres. Inutile de dire que cette correspondance se fait à l'insu des parents. Belle écrit la nuit, elle absorbe du café noir, s'enferme dans sa chambre, et jusqu'à l'aube sa plume vole sur le papier. Constant est tantôt le conseiller, l'ami, le censeur, mais plus souvent l'admirateur et l'amoureux. Il ne se gêne pas pour dire à Belle du mal de son pays et de son entourage: « Vos amies sont maussades », ou bien: « La Hollande n'est pas faite pour vous... et comptez que je m'y prendrai dès qu'il n'y aura plus d'Agnès... Il est certain que vous avez de l'esprit au-delà de tout ce que j'espérais d'en trouver dans une créature humaine. »

<sup>1</sup> 1 volume illustré de portraits. Payot éditeur, Lausanne.